



**PUISAYE
FORTERRE**
Communauté
de communes
*Terre de nature et
de développement*

Ateliers parents et numérique

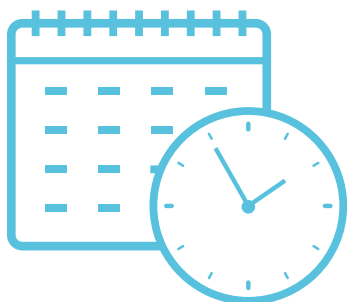
**Maîtriser les réseaux sociaux pour mieux
accompagner son enfant**

2 ateliers animés par un spécialiste



Ces ateliers sont destinés
aux parents et à leur(s)
adolescent(s) résidents en
Puisaye Forterre.

Ils sont ouverts à 12
personnes maximum.



Dates et lieux des ateliers

- ▶ 19 février 2021 à 14h30 à la bibliothèque de Bléneau
- ▶ 16 février 2021 à 14h30 à la bibliothèque de Toucy

Comment s'inscrire ?

- ▶ Retourner le bulletin d'inscription ci-joint à l'adresse indiquée.
- ▶ Dans la limite des places disponibles il est possible de participer aux deux ateliers.
- ▶ Apportez votre ordinateur portable, votre tablette ou votre smartphone. Sous réserve, du matériel pourra être mis à disposition.

La ligue de l'enseignement



Les différents dispositifs :

- ▶ D-codeurs pour favoriser l'inclusion numérique
- ▶ Promeneurs du Net pour faciliter la présence d'acteurs éducatifs sur internet et aller à la rencontre des jeunes
- ▶ D-clics du numérique pour encourager à l'éducation au code, à la programmation, aux médias et à l'image.

Les objectifs des ateliers

- ▶ Permettre aux parents de comprendre et mieux connaître les réseaux sociaux
- ▶ Présenter aux parents l'utilisation technique des réseaux les plus répandus
- ▶ Manipuler / utiliser les différents réseaux sociaux
- ▶ Permettre aux parents de resserrer les liens avec son enfant autour de l'utilisation des réseaux.

Le bulletin d'inscription

Madame, Monsieur :

Adresse :

Commune :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Participera à l'atelier / aux ateliers suivants :

Liste des participants (Nom – Prénom – âge) :

Bulletin à expédier par mail à : **r.bailly@cc-puisayeforterre.fr** ou **secretariatpej@cc-puisayeforterre.fr**

Ou par voie postale :

Pôle Petite Enfance – Parentalité de la Communauté de communes
3 route du Suchois
89560 Molesmes – Les Hauts de Forterre

À envoyer **7 jours** avant la tenue de l'atelier, sous peine de ne pas pouvoir participer.